



A tous les habitants de Haute-Rivoire

SEPTEMBRE 2016

## INFORMATION MUNICIPALE - N° 26 / 2016

Madame, Monsieur,

Il serait difficile de publier une information municipale sans parler des principales incidences de la **loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)** en matière d'**intercommunalité**.

Le seuil démographique minimal est désormais passé de **5 000 à 15 000 habitants**. Aucune **communauté de communes** ne pourra donc compter moins de 5 000 habitants.

L'idée première des élus du territoire était de rassembler une communauté de communes au niveau du **SIMOLY** puisque beaucoup de choses étaient déjà en commun et qu'avec Chamousset en Lyonnais, les Hauts du Lyonnais et Forez en Lyonnais, cela fonctionnait plutôt bien.

Mais quelques communes de la Loire préférant rejoindre le bassin de Feurs, ont fait anéantir cette idée.

Ce sont donc six communes de la Loire : Virigneux, St Denis sur Coise, Grammond, Chevières, Viricelles, Châtelus qui nous rejoindront, mais suite à la décision du Préfet de la Loire ce ne sera seulement qu'au **1<sup>er</sup> Janvier 2018**.

En ce qui nous concerne, la loi impose à la Communauté de Communes « Chamousset en Lyonnais » de fusionner avec d'autres communautés de communes pour former une plus grande intercommunalité et ceci **au plus tard le 1<sup>er</sup> Janvier 2017**.

Estimant qu'il leur faudrait plus de temps pour bien préparer cette fusion, des élus du territoire ont tenté une demande aux services de l'Etat pour repousser cette échéance mais ils n'ont pas eu gain de cause.

De ce fait, au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 la Communauté de Communes de « Chamousset en Lyonnais » fusionnera avec celle des « Hauts du Lyonnais » pour devenir la **Communauté de Communes des Monts du Lyonnais**, puis 1 an plus tard les 6 communes de la Loire nous rejoindront.

Depuis cet été, élus et agents du territoire s'activent donc à mettre en place cette nouvelle Communauté par le biais de groupes de travail.

C'est donc en seulement 5 mois qu'il faut réorganiser les différents locaux, services et agents du territoire afin de démarrer cette nouvelle mutualisation de la meilleure façon possible.

Le Maire,  
Nicolas MURE

### **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

- La bibliothèque participera à la brocante dans les rues du village le **Dimanche 9 Octobre**. Outre des documents à acheter d'occasion, il y aura **2 ateliers de pliage** avec des livres abîmés. Rendez-vous Place du Monument, en bas des escaliers.

- **Vendredi 25 Novembre** à partir de 14h30, à la bibliothèque, **LECTURES ET AIGUILLES**. Vous apportez votre ouvrage, crochet, tricot, tapisserie ou ... rien. On papote, on fait des lectures à voix haute, on partage un goûter. Convivialité assurée. **Tél : 04.74.26.31.61**

## **Le Vélo à Assistance Electrique (VAE), une autre façon de se déplacer**

Le SIMOLY, avec le concours de l'Etat, subventionne l'achat de vélos, VTT, tricycle à assistance électrique, pour les particuliers et les associations.

### **Pour les particuliers (une seule aide par foyer) :**

\* 25% du prix d'achat TTC dans la limite d'un plafond d'aide de 300 €.

### **Pour les associations (jusqu'à trois vélos) :**

\* 25% du prix d'achat TTC dans la limite d'un plafond d'aide de 400 € par vélo.

### **Attention :**

Cette aide sera attribuée en fonction des dates d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits disponibles.

Développé à titre expérimental, notre action a pour objectifs de sensibiliser le grand public à un nouveau mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle et écologique, et de convertir certains usagers dans la perspective d'une acquisition personnelle.

Le SIMOLY dispose de 5 Vélos à assistance électrique, mis à disposition, soit en partenariat avec différentes structures du territoire (communautés de communes, associations, entreprises ...etc.), soit directement lors d'évènements locaux tels que comices, foires, salon du tourisme...etc. afin de faire découvrir cette nouvelle manière de pratiquer le vélo.

### **Qu'est-ce qu'un VAE ?**

Une bicyclette équipée d'un **moteur électrique** et d'une **batterie rechargeable**.

L'assistance électrique est un **complément au pédalage** et peut être réglée selon **différents degrés d'aide**.

### **Une assistance discrète et limitée.**

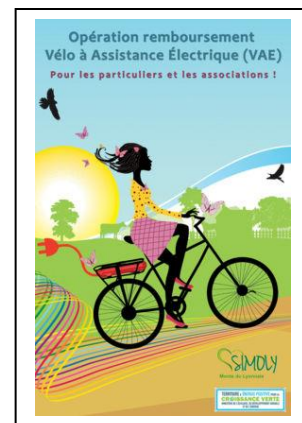
Grâce à l'assistance au pédalage, les vélos à assistance électrique permettent à tout le monde d'utiliser le vélo pour se déplacer sans forcer, et cela même sur nos routes peu reposantes !

Depuis le printemps 2013, vous pouvez également **essayer les vélos à assistance électrique mis à disposition gratuitement dans l'un des 3 Offices de Tourisme des Monts du Lyonnais**

- **A Saint-Martin-en-Haut** : 4 vélos à assistance électrique et 2 remorques enfants
- **A Chazelles-sur-Lyon** : 2 vélos à assistance électrique et 1 remorque enfants
- **A Saint-Laurent-de-Chamousset** : 2 vélos à assistance électrique et 1 remorque enfants

**Vous avez envie d'essayer, n'hésitez plus.**

**Contact : Marie Pierre Guicherd** [mariepierre.guicherd@simoly.fr](mailto:mariepierre.guicherd@simoly.fr) 04.78.19.08.55



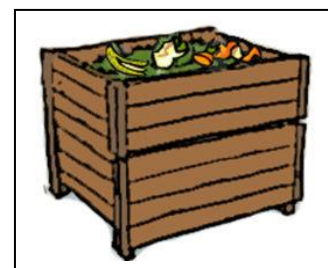
## **COMPOSTAGE - La réduction des déchets une priorité de tous les jours !**

Le SIMOLY poursuit son engagement auprès des habitants du territoire des Monts du Lyonnais **en proposant une opération "remboursement sur facture" afin de promouvoir le compostage et/ou lombricompostage individuel.**

L'aide financière allouée est de 50% du prix d'achat, avec un plafond de 30€ Pour les composteurs et de 60€ pour les lombricomposteurs. Cette opération est uniquement destinée aux personnes résidant sur le territoire des Monts du Lyonnais.

Une seule aide par foyer sera acceptée.

**Contact : Perrine DEJA** [tri@simoly.fr](mailto:tri@simoly.fr) Tél : 04.78.19.08.59



## **BROYER A DOMICILE SES DECHETS VERTS**

Le SIMOLY, avec le concours de l'Etat, subventionne l'achat de broyeurs pour les particuliers

\* 25% du prix d'achat TTC, avec un plafond de subvention de 100 € pour un achat individuel.

\* 33 % du prix d'achat TTC, avec un plafond de subvention de 200 € pour un achat groupé (à plusieurs).

### **Attention :**

\* Une seule aide sera allouée par personne ou groupement de personnes.

\* Cette aide est allouée en fonction de la date d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits disponibles.

**Contact : Maud Chollet** [environnement@simoly.fr](mailto:environnement@simoly.fr) 04.78.19.08.58



## **DISTRIBUTION SACS POUBELLES**

La distribution des sacs poubelles aura lieu Maison DELAGE, Place du Monument aux dates suivantes :

- Jeudi après-midi **15 Décembre 2016** de 14 H. à 17 H.
- Samedi matin **17 Décembre 2016** de 9 H. à 12 H.
- Samedi matin **7 Janvier 2017** de 9 H. à 12 H.

## **NOUVEAU SERVICE**

Sur votre marché, en remplacement de Monsieur RICHARD, la **Boucherie VENET** de Viricelles sera présente tous les jeudis.

## **DATES A RETENIR**

**Mardi 8 Novembre 2016** : Une erreur s'est glissée dans la dernière info municipale. La nouvelle formule pour le repas du CCAS aura bien lieu **Mardi 8 Novembre**.

**Vendredi 11 Novembre 2016** : La Municipalité vous convie à la **cérémonie du 11 Novembre** qui aura lieu cette année à **11 H Place du Monument**. Un vin d'honneur sera servi à la Salle de la Thoranche.

**Samedi 26 Novembre 2016** : Cette année la Ste Barbe se fêtera à Meys. Venez rencontrer vos Sapeurs-Pompiers à **17 H.00** à la salle des fêtes. Un vin d'honneur sera servi à la population par la Municipalité de Meys à la Salle des Fêtes.

## **BROCANTE DU DIMANCHE 9 OCTOBRE**

En raison de la brocante qui aura lieu dans les rues du village, la **circulation sera interdite** dans le **cœur du village** et le stationnement sera interdit dans la Rue des Chèvres, devant l'église ainsi que Place du Foirail et Place du Monument.

## **RAPPEL OUVERTURE MAIRIE AU PUBLIC**

- Mardi et Jeudi de 9 H à 12 H et de 13 H.30 à 17 H.30
  - Vendredi de 15 H à 18 H.30
  - 2 Samedis par mois de 9 H à 12 H : **1<sup>er</sup> et 15 Octobre – 5 et 19 Novembre – 3 et 17 Décembre.**
- Permanences du C.C.A.S sur RV ces samedis matins en contactant la mairie.**

## **RAPPEL AUX ASSOCIATIONS**

N'oubliez pas de faire passer vos articles et photos pour l'Echo de la Thoranche avant le **Vendredi 16 Octobre 2016** par mail de préférence à [pbgerin@yahoo.fr](mailto:pbgerin@yahoo.fr) ou en déposant vos documents à la Mairie à l'attention de Pascale GERIN.

N'hésitez pas non plus à faire passer vos infos à diffuser sur le site et le panneau lumineux à cette même adresse mail.

## **COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRECHES & HALTES GARDERIES**

Le territoire de Chamousset en Lyonnais comprend **5 structures d'accueil** situées sur les communes de Brullioles, Brussieu, Montrottier, Saint Laurent de Chamousset et Sainte Foy l'Argentière.

Pour toute information vous pouvez contacter le service social de la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais au **04.74.70.58.00** ou [accueil-enfance@chamousset-en-lyonnais.com](mailto:accueil-enfance@chamousset-en-lyonnais.com)

Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) dans l'une de ces structures à partir de **Janvier 2017** (possibilité d'accueil occasionnel) sont invités à retirer un dossier pour déposer leur candidature avant le **10 octobre 2016** auprès des établissements.

## **DEMARCHAGE TELEPHONIQUE**

Certaines personnes vulnérables sont impactées fortement par du démarchage commercial intempestif, arnaques à la loterie, services de "rencontre" surtaxés etc... par appels téléphoniques. Comme dans bon nombre d'arnaques, les personnes âgées les plus vulnérables constituent des cibles de choix.

Il existe des solutions pour accompagner au mieux ces personnes et éviter des facturations démesurées ou du stress suite au harcèlement téléphonique.

Pour lutter contre ce démarchage intempestif, l'Etat lance son nouveau service [Bloctel.gouv.fr](http://Bloctel.gouv.fr). Bloctel remplace Pacitel, jugé inefficace et arrêté en janvier 2016. Tout comme son prédécesseur, il s'agit d'une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Après inscription, plus aucun démarcheur n'aura le droit de joindre la personne concernée.

## **COMMISSION VOIRIE**

\* Les travaux d'aménagement et de sécurisation **Rue de Rampôt** au niveau du City Stade et de la Garderie périscolaire vont débiter prochainement. Il sera mis en place **un alternat** pour ralentir les véhicules et permettre la traversée par les piétons en toute sécurité. Le parking sera également goudronné et aménagé avec des **range vélos**.

\* Le chemin de la Protière sera terminé cette fin d'année et quelques travaux seront effectués aussi sur le chemin de la Fayardée.

\* La réfection définitive de la **Route de St Laurent** (de la Valetière à la Croix Grand Borne) va se faire dans la semaine du **17 au 23 Octobre**.

## **COMMISSION BATIMENT**

\* **Local associatif** : Après les travaux réalisés et financés conjointement par la municipalité et les adhérents de la Société de Chasse, l'Association Communale de Chasse Agréée pourra intégrer les locaux à partir de Janvier.

\* **Local de la boucherie** : Suite au départ de Mr Richard et après plusieurs expériences infructueuses au niveau de l'ouverture d'un magasin, une réflexion a été engagée sur le devenir de ce local commercial.

Nous avons eu une demande de **Mr et Mme MARTIN** de la ferme hélicicole (élevage d'escargots) de Les Halles qui recherchaient un atelier de transformation de leur produit et ils vont pouvoir s'installer très rapidement.

Auparavant des travaux de modification ont été réalisés par les employés communaux et des artisans pour diviser ce local en deux parties distinctes afin de pouvoir répondre favorablement à une demande éventuelle.

\* **Bâtiment ancien distributeur** : Un dossier pour un Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) a été déposé à la Préfecture. Il s'agit d'une aide aux communes pour aménager les centres bourgs. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment pourrait ainsi accueillir une activité.

## **COMMISSION ASSAINISSEMENT**

Différents travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

\* Mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales sur les logements de l'OPAC à la Résidence des Glaieuls et des Lys. Ces travaux sont entièrement financés par l'OPAC.

\* Une étude du **SCHEMA d'ASSAINISSEMENT** est en cours afin de pouvoir lancer la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) au cours de l'année 2017. Des mesures de débit vont être réalisées de nuit entre minuit et 5h00 du matin au niveau des regards d'eaux usées courant octobre. Ne soyez pas surpris de voir des agents en pleine nuit.

\* Le curage du dernier bassin de la lagune des Prébendes a été réalisé mi-septembre.

## **S.S.I.A.D – RESTER CHEZ SOI GRACE AU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE**

Le S.S.I.A.D de St Laurent de Chamousset est une association loi 1901 adhérente à la Fédération ADMR gérée par des bénévoles. Il s'adresse à des personnes de **plus de 60 ans** en perte d'autonomie ou en situation de dépendance résidant sur le territoire de Chamousset en Lyonnais.

Sur prescription d'un médecin, des soins d'hygiène et de confort sont assurés **7 jours sur 7** par des aides-soignantes diplômées et les soins techniques sont délégués à une infirmière libérale choisie par le bénéficiaire. Actuellement, le S.S.I.A.D travaille en collaboration avec une dizaine de cabinets infirmiers du territoire.

Si, pour vous-même ou pour un membre de votre famille, vous pensez que l'intervention des professionnels du S.S.I.A.D pourrait favoriser le **maintien à domicile** dans de meilleures conditions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des deux infirmières coordinatrices au **04.74.70.54.78 à la Maison des Services de St Laurent de Chamousset**.

Le S.S.I.A.D existe depuis 2002 avec une capacité de 20 places au départ financées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Après deux extensions, le service a aujourd'hui une autorisation de 31 places.

En raison de l'évolution de la demande sur notre territoire, le conseil d'administration réfléchit aux adaptations nécessaires pour répondre aux besoins.

Si vous souhaitez apporter bénévolement votre part au fonctionnement de ce service à nos aînés, l'équipe bénévole sera heureuse de vous accueillir, n'hésitez pas à contacter l'un de ses membres à l'adresse mail du S.S.I.A.D : **siad.st-laurentcham@fed69.admr.org**

Martine Bouchon, Bernadette de Camaret (trésorière), Laurence Drivon, Hélène Feche, Gérard Garel, Marie-claire Garin, Albert Girard, Marc Goutagny, Françoise Jullien, Béatrice Molière (Présidente), Suzanne Raynard, Valérie Rose (secrétaire), Monique Sanz, Monique Sève.